



ANNEXE A

Principes et procédures lors d'une demande de la part d'un étudiant de changer de directeur d'essai critique¹

Le texte qui suit précise les principes et les procédures du Département d'ergothérapie de l'UQTR lors de la demande de la part d'un étudiant² de changer de directeur d'essai.

Principes

- Le changement de directeur d'essai est une situation exceptionnelle.
- Seules des raisons majeures justifient un changement de directeur d'essai.
- Un changement se fait en tenant compte que les étudiants sont répartis de manière la plus égale possible entre les professeurs.
- La communication et les compromis favorisent les ententes interpersonnelles.
- Pour des raisons administratives, il est préférable que le changement de directeur d'essai se réalise le plus tôt possible dans le processus menant à la rédaction de l'essai critique.
- Le changement de directeur d'essai se fait en suivant les procédures décrites plus bas.

Procédures

- 1- L'étudiant doit parler de son désir de changer de directeur avec son directeur d'essai. Notamment, il doit :
 - a. documenter le contenu de cette discussion, les difficultés notées et les solutions proposées;
 - b. faire parvenir par courriel un résumé de cette discussion à son directeur d'essai pour approbation.
- 2- Si cette discussion et les solutions mises en place ne suffisent pas pour résoudre la situation et pour parvenir à une entente consensuelle, une rencontre avec la direction du Comité de programme des cycles supérieurs (CPCS) est la prochaine étape. Cette rencontre vise à clarifier la situation et à tenter d'outiller l'étudiant afin qu'il puisse résoudre celle-ci avec son directeur d'essai. Le cas échéant, la direction départementale peut être invitée à participer à cette rencontre. Plus précisément :
 - a. avant la rencontre, la direction du CPCS consultera le directeur d'essai afin d'obtenir sa version de la situation;
 - b. durant la rencontre, il sera demandé à l'étudiant d'expliquer la démarche entreprise pour faire suite à sa rencontre avec son directeur d'essai ainsi que d'exposer les raisons l'amenant à croire que la situation problématique ne peut pas être résolue par un effort consensuel de communication. Des solutions seront proposées et discutées, l'objectif de la rencontre étant d'atteindre une solution consensuelle;
 - c. le choix du nouveau directeur d'essai se fait en fonction de la disponibilité des professeurs, de l'équité dans le partage des étudiants entre les professeurs et en tenant compte, si possible, des préférences de l'étudiant;
 - d. après la rencontre, une décision sera prise par la direction du CPCS, laquelle sera sans appel;
 - e. dans le cas où la demande de changement de directeur d'essai concerne le professeur qui réalise la direction du CPCS, le substitut du directeur de CPCS remplace ce dernier.

¹ Ce document a été élaboré par les professeurs du Département d'ergothérapie en janvier 2014. Il a été soumis au comité de programme des cycles supérieurs (CPCS) en ergothérapie et adopté par ce comité le 3 février 2014 et présenté pour approbation à l'Assemblée départementale du 20 février 2014.

² Le masculin est utilisé dans ce document afin d'alléger le texte, et ce, sans aucune discrimination.